

Quatre l'annee de l'annee vic. de l'annee 1748
 le 20^e juillet 1748. apres la publication de l'ordonnance de mariage
 fait en cette paroiſſe par trois jours de dimanche consentiff
 en cette paroiſſe sans qu'il se soit trouve aucun empêchement
 ny opposition entre Martin Bodelin fill des frs Martin
 et de frs Louis le fendeur de cette paroiſſe d'une part et
 Elvianne Bodelin fille de pierre et de Marie de la lande
 auſſy de cette paroiſſe d'autre part: les fiançailles faites

le jour precedent, en cette Eglise, tant qu'il se soit aucun
 empêchement civil, ou ~~canonique~~ sousigné par le vicaire
 de Saint Martin le Blanc, après avoir pris le mutual con-
 tement des parties, les avons solennellement conjoints en
 mariage par paroles de present, presence de leurs parents
 et amis sousignés.

Tamarque de
 Charles aufray fere
 de mere du marié

Tamarque de
 Martin Bosselin, Marianne Bosselin
 Tamarque de
 Pierre Bosselin
 pere de la mariée

T. Belle, vicaire de l'Eglise

le 23^e d'août 1748. Acte en l'honneur de...